
Fiches

Chômage



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites Internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Évolution du chômage

En 2015, selon l'enquête emploi, 2,9 millions de personnes en moyenne sont au **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France métropolitaine, dont 1,6 million d'hommes et 1,3 million de femmes. Le **taux de chômage** s'établit à 10,0 % de la population active, après 9,9 % en 2013 et 2014. Il avait augmenté de 1,1 point entre 2011 et 2013.

En 2015, le taux de chômage augmente chez les hommes (+ 0,3 point), alors que celui des femmes diminue légèrement (- 0,1 point). Depuis 2013, le taux de chômage des hommes est ainsi plus élevé que celui des femmes (respectivement 10,5 % et 9,5 % en 2015) et l'écart continue de s'accroître. Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs qui emploient principalement des hommes.

En 2015, le taux de chômage s'accroît pour toutes les tranches d'âge mais la hausse est plus marquée chez les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint 24,0 % et s'accroît de 0,5 point entre 2014 et 2015. Après avoir fortement augmenté en 2012 (+ 1,8 point), le taux de chômage des jeunes s'est globalement stabilisé depuis, entre 23,5 % et 24,0 %. Les jeunes ont notamment bénéficié du développement des emplois aidés, en particulier les emplois d'avenir, dédiés à ceux qui sont sans qualification ou peu diplômés. En 2015, 9,4 % des actifs de 25-49 ans, et 6,8 % des 50 ans ou plus sont au chômage. Ces taux de chômage ont augmenté de 0,1 point entre 2014 et 2015.

Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que

les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études, s'ils ne travaillent pas à côté, ne sont pas comptabilisés dans la population active. Par ailleurs, les jeunes qui ont arrêté leurs études à ces âges sont aussi moins diplômés que la moyenne de leur génération. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 9,0 % en 2015, soit seulement 0,7 point de plus que pour les personnes de 25-49 ans.

En 2015, le taux de chômage des actifs titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou plus demeure nettement inférieur (proche de 6 %) à celui des personnes sans diplôme (18,0 %) ou de niveau brevet des collèges (14,1 %). Entre 2014 et 2015, le taux de chômage diminue même légèrement pour les plus diplômés (- 0,3 point), alors qu'il continue d'augmenter pour les personnes sans diplôme ou titulaire de CEP (+ 1,0 point).

En 2015, le **taux de chômage de longue durée** s'établit à 4,3 % de la population active. 1,2 million de personnes, soit près de 43 % des chômeurs, sont au chômage depuis au moins un an. Le taux de chômage de longue durée est plus élevé pour les jeunes (6,4 % des actifs) que pour les autres tranches d'âge (4,0 % pour les 25-49 ans, 4,1 % pour les 50 ans ou plus). Le taux de chômage de longue durée des hommes est également plus élevé que celui des femmes (respectivement 4,6 % et 3,9 % en 2015). Le chômage de longue durée est cependant moins fréquent parmi les jeunes chômeurs, et plus répandu chez les 50 ans ou plus : 27 % des chômeurs de 15-24 ans sont en chômage de longue durée, contre 60 % des 50 ans ou plus, et 43 % des 25-49 ans. ■

Définitions

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes en âge de travailler (de 15 ans ou plus) qui répondent simultanément à trois conditions – être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active qui regroupe les personnes en emploi, c'est-à-dire les « actifs occupés », et les personnes au chômage.

Taux de chômage de longue durée : part des actifs au chômage depuis au moins un an dans la population active.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- *Informations rapides* n° 130, Insee, mai 2016.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2015 », *Insee Résultats* n°175 Société, février 2016.

Évolution du chômage 2.1

1. Taux de chômage au sens du BIT, selon les caractéristiques des personnes de 2010 à 2015 en %

	Taux de chômage						Effectifs (en milliers)
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Ensemble	8,9	8,8	9,4	9,9	9,9	10,0	2 882
Sexe							
Hommes	8,7	8,5	9,4	10,0	10,2	10,5	1 570
Femmes	9,1	9,1	9,4	9,8	9,6	9,5	1 312
Âge							
15-24 ans	22,6	21,9	23,7	24,1	23,5	24,0	649
25-49 ans	8,0	8,1	8,7	9,2	9,3	9,4	1 677
50 ans ou plus	5,5	5,5	5,9	6,6	6,7	6,8	557
Diplôme							
Diplôme supérieur	5,3	5,4	5,4	6,2	6,5	6,2	390
Bac+2	5,1	4,9	5,5	5,7	6,0	6,3	282
Bac ou brevet professionnel	8,5	8,4	9,6	10,1	10,2	10,1	589
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	8,3	8,6	9,2	10,1	10,4	10,8	763
Brevet des collèges	13,1	12,3	13,1	14,5	14,3	14,1	214
Aucun ou CEP	15,2	15,3	16,2	16,9	17,0	18,0	629

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

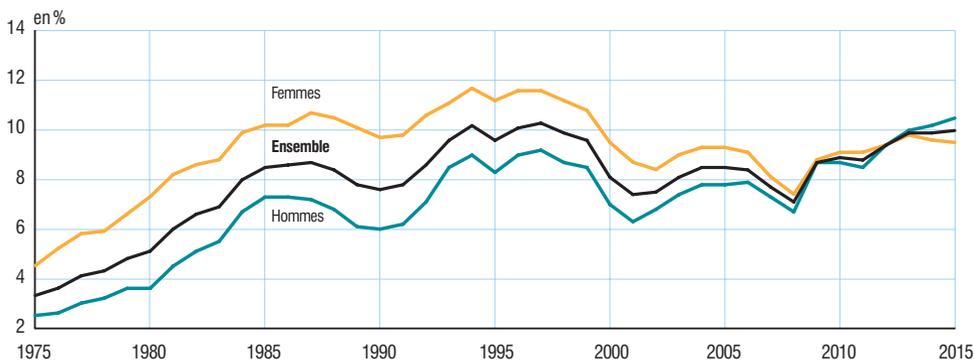
2. Chômage de longue durée, selon les caractéristiques des personnes de 2010 à 2015 en %

	Taux de chômage de longue durée (d'au moins un an)						Effectifs (en milliers)	Part dans le chômage
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2015
Ensemble	3,5	3,5	3,7	4,0	4,2	4,3	1 228	42,6
Sexe								
Hommes	3,6	3,5	3,8	4,1	4,5	4,6	684	43,6
Femmes	3,4	3,6	3,6	3,9	3,9	3,9	543	41,4
Âge								
15-24 ans	6,5	6,0	6,4	6,5	6,7	6,4	174	26,8
25-49 ans	3,2	3,3	3,4	3,7	4,0	4,0	719	42,9
50 ans ou plus	2,9	3,1	3,3	3,7	3,9	4,1	335	60,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe de 1975 à 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2.2 Risque de chômage

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2015, 19,9% des **actifs** ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage, contre 12,9% de ceux qui sont **sortis de formation initiale** depuis 5 à 10 ans et 8,0% pour ceux sortis du système éducatif depuis au moins 11 ans. Les personnes récemment entrées sur le marché du travail ont été davantage affectées par la crise : de 2009 à 2012, les écarts de **taux de chômage** entre les personnes venant d'achever leurs études et celles présentes sur le marché du travail depuis au moins 11 ans ont été particulièrement marqués.

Parmi les **chômeurs**, 15,9% n'ont jamais travaillé. Toutes les catégories sociales ne connaissent pas le même risque de chômage. En 2015, le taux de chômage des actifs ayant déjà travaillé s'élève à 8,6%, mais ce taux est de 0,5% pour les agriculteurs exploitants, de 4,0% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, de 5,8% pour les professions intermédiaires, de 10,2% pour les employés, et va jusqu'à 14,6% pour les ouvriers. Le taux de chômage est particulièrement élevé pour les ouvriers non qualifiés (20,3% en 2015).

À catégorie socioprofessionnelle donnée, les hommes présentent un risque de chômage plus élevé que les femmes, sauf chez les ouvriers qualifiés.

La crise s'est traduite par une progression du risque de chômage pour toutes les catégories socioprofessionnelles, mais les ouvriers et les employés en ont particulièrement

souffert. Entre 2008 et 2015, le taux de chômage des ouvriers est passé de 9,8% à 14,6%, et celui des employés de 7,0% à 10,2%. Dans le même temps, celui des cadres progressait de 2,8% à 4,0%.

En 2015, la moitié des chômeurs ayant déjà travaillé ont perdu leur emploi en raison de l'arrivée à échéance de leur contrat à durée déterminée, en lien avec l'importance de ce type de contrat dans les flux d'embauche. Un sur cinq a été licencié, dont environ la moitié pour motif économique (11,4%). Une personne sur dix est au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle. Les hommes sont plus souvent que les femmes au chômage à la suite d'un licenciement ou de la cessation d'une activité non salariée, les femmes le sont davantage en raison d'une rupture conventionnelle ou d'une démission.

Les jeunes chômeurs sont plus souvent au chômage à la suite de l'arrivée au terme d'un contrat à durée déterminée : 72,3% des jeunes chômeurs de moins de 25 ans ayant déjà travaillé sont dans cette situation, contre 51,9% pour les 25-49 ans et 34,7% pour les 50 ans ou plus. Les jeunes chômeurs ont également plus souvent démissionné de leur emploi précédent (8,5% contre 5,2% pour les 50 ans ou plus). Les autres circonstances de perte d'emploi sont d'autant plus fréquentes que l'âge augmente. Cela est tout particulièrement le cas des licenciements qui concernent 32,9% des chômeurs de 50 ans ou plus, contre seulement 7,7% pour les moins de 25 ans. ■

Définitions

Actifs : personnes en emploi et chômeurs au sens du BIT.

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

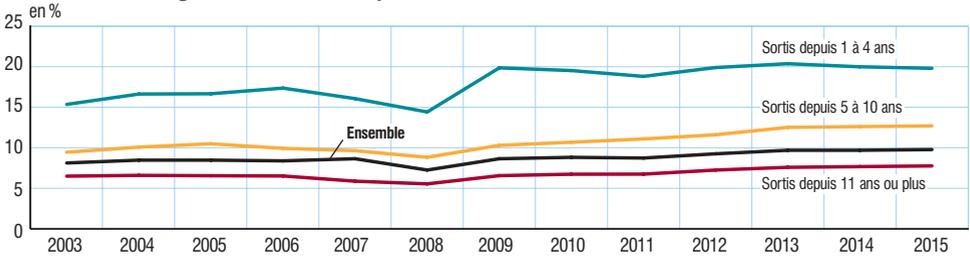
Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Chômeurs : personnes sans emploi, disponibles pour travailler dans les deux semaines et qui ont effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois ou qui ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2015 », *Insee Première* n° 1602, juin 2016.
- Formations et Emploi*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Taux de chômage selon la durée depuis la sortie de formation initiale de 2003 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes actives de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2015.

2. Nombre de chômeurs et taux de chômage en 2015 selon la catégorie socioprofessionnelle

	Nombre de chômeurs ¹ (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Agriculteurs exploitants	2	0,5	0,8	0,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	82	4,7	4,4	4,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	189	4,0	3,5	4,3
Professions intermédiaires	406	5,8	5,3	6,4
Employés ²	819	10,2	9,8	11,3
Employés qualifiés	360	8,7	8,2	10,1
Employés non qualifiés	459	11,7	11,3	12,7
Ouvriers	906	14,6	16,0	14,3
Ouvriers qualifiés	449	11,4	11,9	11,3
Ouvriers non qualifiés	456	20,3	18,7	21,1
Non renseigné	19	20,5	19,2	21,9
Ensemble	2 424	8,6	8,0	9,1
Effectifs d'actifs (en milliers)	-	28 268	13 574	14 694

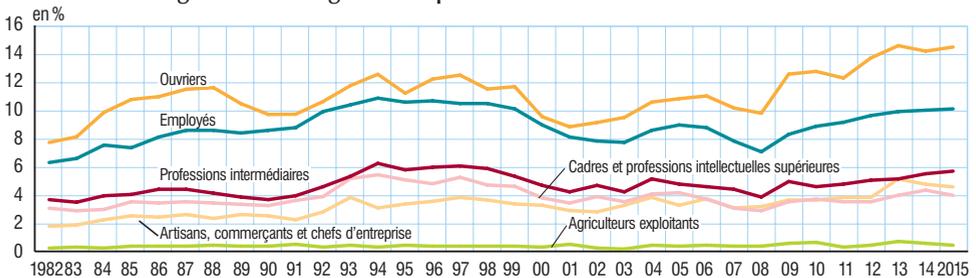
1. Pour les chômeurs, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi occupé.

2. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles à 4 chiffres (PCS).

Champ : France métropolitaine, personnes actives de 15 ans ou plus ayant déjà travaillé vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

3. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes actives de 15 ans ou plus ayant déjà travaillé vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982-2015.

4. Circonstance de la perte du dernier emploi des chômeurs en 2015

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge			en %
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
			Fin d'emploi à durée limitée	1 233	50,9	50,5	51,2	
Rupture du contrat pour maladie ou invalidité	66	2,7	3,0	2,6	0,6	2,4	4,9	
Licenciement économique	276	11,4	10,4	12,2	3,1	10,0	20,6	
Autre licenciement	243	10,0	8,9	11,0	4,6	10,4	12,3	
Rupture conventionnelle du contrat de travail	236	9,7	10,1	9,4	6,4	10,0	11,1	
Démission	175	7,2	9,8	5,1	8,5	7,6	5,2	
Cession de l'entreprise ou faillite, dépôt de bilan	69	2,8	1,7	3,7	0,4	2,7	4,6	
Autres cas	126	5,2	5,6	4,8	4,0	4,9	6,6	
Ensemble	2 424	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs (en milliers)	2 424	-	1 091	1 333	333	1 546	544	

Champ : France métropolitaine, personnes actives de 15 ans ou plus ayant déjà travaillé vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2.3 Demandeurs d'emploi

Fin décembre 2015, en France métropolitaine, 6 177 000 **demandeurs d'emploi** sont inscrits à Pôle emploi, dont 5 478 000 (soit 89 %) sont tenus de rechercher un emploi (**catégories A, B, C**). Parmi ces derniers, 3 581 000 n'ont exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), 715 000 ont exercé une activité de 78 heures ou moins (catégorie B) et 1 183 000 une activité de plus de 78 heures (catégorie C). Les demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi appartiennent à deux catégories. Il peut s'agir de personnes sans emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles pour reprendre un emploi en raison, par exemple, d'une formation ou d'une maladie (catégorie D, 274 000 personnes fin décembre 2015). Il peut aussi s'agir d'individus en emploi, principalement en contrat aidé ou en création d'entreprise (catégorie E, 425 000 personnes).

Entre fin 2014 et fin 2015, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est accru de 260 000 personnes, soit une progression de + 5,0 %. Cette hausse est portée à la fois par ceux qui n'ont pas eu d'activité dans le mois (catégorie A, + 2,5 % sur un an, soit + 88 000) et par ceux qui en ont eu une (catégories B et C ; + 9,9 %, soit + 171 000), en particulier ceux ayant exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois (catégorie C ; + 13,0 %). Après une brusque augmentation avec la crise de 2008, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu depuis fin 2009.

Les hommes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A ; 52,5 % fin 2015), mais minoritaires parmi ceux qui exercent une activité réduite (catégories B et C ;

44,7 %). Au total, les hommes sont légèrement minoritaires (49,8 %) dans l'ensemble des catégories A, B et C.

En 2015, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi concerne surtout les plus âgés (+ 9,5 % pour les 50 ans ou plus en catégories A, B et C et + 8,3 % en catégorie A). La fermeture de la **dispense de recherche d'emploi** entre 2009 et 2011 et, plus généralement, les différentes réformes des retraites et des dispositifs de cessation anticipée d'activité ont contribué, de façon substantielle, à l'allongement de la vie active et donc à la progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009. À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a diminué en 2015 (- 0,5 % en catégories A, B et C et - 4,1 % en catégorie A). Fin 2015, les moins de 25 ans représentent 14,4 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C, les 25-49 ans 62,3 % et les 50 ans ou plus 23,3 %.

Fin 2015, 45,1 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C, soit 2 470 000, étaient inscrits dans ces catégories depuis un an ou plus. Cette part a progressé de 1,9 point en un an. Le nombre d'inscrits depuis un an ou plus a augmenté plus vite sur la période (+ 9,5 %) que le total des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (+ 5,0 %).

En juin 2015, 3,4 % des demandeurs d'emploi qui étaient en catégories A, B, C fin mai sont sortis pour reprendre un emploi (- 0,2 point par rapport à juin 2014). Le taux de sortie pour reprise d'emploi, qui avait fortement diminué avec la crise entre mars 2008 et mars 2009, passant de 6,8 % à 4,7 %, diminue en tendance depuis, à un rythme toutefois moins soutenu. ■

Définitions

Demandeurs d'emploi : personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi. Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, ils sont regroupés selon cinq **catégories** dont :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Voir *annexe Glossaire*.

Dispense de recherche d'emploi : jusque fin 2011, la dispense de recherche d'emploi permettait aux personnes indemnisables seniors de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi.

Pour en savoir plus

- « Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2014 : l'activité réduite progresse encore », *Dares Analyses*, n° 075, octobre 2015.
- « Emploi, chômage, population active. Bilan de l'année 2014 », *Dares Analyses*, n° 050, juillet 2015.

1. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2015

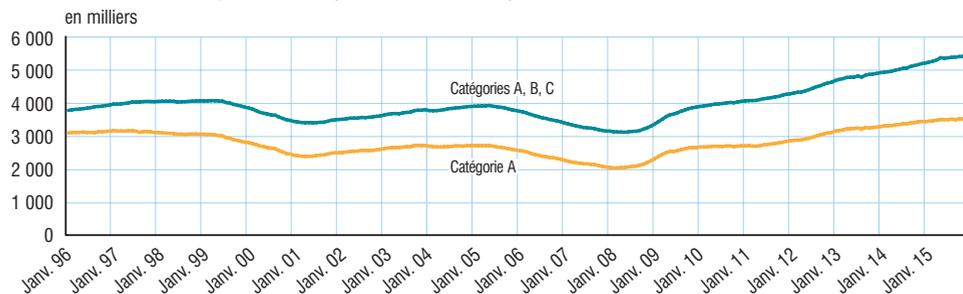
	Décembre 2015		Décembre 2014 / Décembre 2015	
	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Variation (en milliers)	Évolution (en %)
Ensemble des demandeurs d'emploi (catégories A à E)	6 177	100,0	300	5,1
Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 478	88,7	260	5,0
Hommes	2 730	49,8	112	4,3
Femmes	2 749	50,2	147	5,7
Moins de 25 ans	788	14,4	-4	-0,5
25-49 ans	3 413	62,3	153	4,7
50 ans ou plus	1 277	23,3	111	9,5
Inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C	2 470	45,1	215	9,5
N'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A)	3 581	88	88	2,5
Hommes	1 881	52,5	32	1,7
Femmes	1 700	47,5	56	3,4
Moins de 25 ans	522	14,6	-22	-4,1
25-49 ans	2 169	60,6	43	2,0
50 ans ou plus	889	24,8	68	8,3
Ayant exercé une activité dans le mois (catégories B et C)	1 898	171	171	9,9
Catégorie B	715	37,7	36	5,3
Catégorie C	1 183	62,3	136	13,0
Hommes	849	44,7	80	10,5
Femmes	1 049	55,3	91	9,5
Moins de 25 ans	266	14,0	18	7,3
25-49 ans	1 243	65,5	110	9,7
50 ans ou plus	388	20,4	43	12,5
Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (catégories D et E)	699	11,3	40	6,1
Sans emploi, dont stages, maladies... (catégorie D)	274	39,2	-3	-1,0
En emploi, dont créateurs d'entreprises, contrats aidés (catégorie E)	425	60,8	43	11,3

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en décembre 2015, 5 478 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, soit 88,7 % de l'ensemble des inscrits. Ce nombre a augmenté de 5,0 % par rapport à décembre 2014, soit + 260 000. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C en décembre 2015, 14,4 % (soit 788 000) ont moins de 25 ans. Note : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

2. Demandeurs d'emploi en catégorie A et en catégories A, B, C entre 1996 et 2015



Champ : France métropolitaine. Note : données CVS-CJO (voir note figure 1).

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

3. Taux de sortie pour reprise d'emploi entre 2002 et 2015



Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent. Note : données CVS-CJO (voir note figure 1).

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

2.4 Indemnisation du chômage

Fin septembre 2014, parmi les personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou **dispensées de recherche d'emploi** (DRE), 62 % ont un droit ouvert à une allocation chômage (personnes **indemnissables**), que celle-ci relève de l'assurance chômage ou de l'État ; 48 % perçoivent effectivement une allocation (personnes **indemnisées**). La part de personnes indemnissables augmente avec l'âge : elle est de 53 % pour les moins de 25 ans et de 70 % pour les 50 ans ou plus.

Fin septembre 2014, 85 % des personnes indemnissables le sont au titre de l'assurance chômage, le plus souvent par l'**allocation d'aide au retour à l'emploi** (ARE). Le montant de l'allocation dépend des salaires antérieurs perçus : le taux de remplacement brut, rapport entre l'allocation journalière brute et le **salaire journalier de référence brut** (SJR), est compris entre 57 % et 75 % ; il est d'autant plus élevé que le salaire journalier de référence est faible. Les personnes n'ayant pas ou plus de droit à l'assurance chômage peuvent bénéficier d'une allocation chômage financée par l'État, le plus souvent sous conditions de ressources ; il s'agit essentiellement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Les seniors sont plus nombreux à être couverts par une allocation chômage financée par l'État : 18 % contre 2 % pour les moins de 25 ans.

La part des **demandeurs d'emploi** ou des DRE indemnissables par une allocation chômage diminue régulièrement depuis le maximum atteint au début du second semestre 2009 (68 %). En effet, dans un contexte de crise économique, le marché du travail s'était fortement dégradé entre début 2008 et mi-2009.

Le montant mensuel de l'allocation financée par l'assurance chômage dépend du salaire journalier de référence et du nombre de jours indemnisés dans le mois. En septembre 2014, les personnes indemnisées par l'assurance chômage ont, en moyenne, perçu 973 euros nets, le taux de remplacement net moyen s'élevant à 74 %. La moitié d'entre elles ont perçu un montant net supérieur à 918 euros et moins d'1 % ont perçu le montant mensuel maximal, soit 6 227 euros nets (pour un cadre). Le montant moyen net perçu est plus élevé pour les hommes (1 074 euros) que pour les femmes (868 euros) notamment en raison d'un moindre recours au temps partiel et d'un salaire journalier de référence, en moyenne, plus élevé. Il augmente avec l'âge, passant de 696 euros pour les moins de 25 ans à 1 131 euros pour les 50 ans ou plus. Plus de la moitié des personnes indemnisées par l'ASS perçoivent le montant forfaitaire (483 euros nets en 2014) ; en moyenne, elles perçoivent 458 euros nets.

En septembre 2014, 47 % des personnes indemnissables par l'ARE perçoivent des revenus au titre de l'activité réduite. Parmi elles, 51 % perçoivent simultanément une fraction de leur allocation chômage. En moyenne, elles perçoivent un revenu net de 1 390 euros, dont 691 euros au titre de l'ARE et 699 euros au titre de leur activité. 49 % des personnes indemnissables exerçant une activité réduite ne perçoivent pas d'allocation chômage ; leur revenu d'activité net moyen s'élève à 1 328 euros. Les personnes indemnisées sans activité réduite perçoivent, en moyenne, 1 060 euros nets d'ARE. ■

Définitions

Dispense de recherche d'emploi (DRE) : dispositif fermé depuis 2011, la dispense de recherche d'emploi permettait à certaines personnes indemnissables seniors de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi.

Indemnissable : une personne est indemnissable lorsqu'elle a un droit ouvert à une allocation, qu'elle soit effectivement indemnisée ou non.

Indemnisé : une personne est indemnisée lorsqu'elle a un droit ouvert à une allocation et qu'elle perçoit effectivement son allocation.

Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), **salaire journalier de référence** (SJR), **demandeur d'emploi, déciles** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les demandeurs d'emploi indemnissables par l'assurance chômage en 2012. 40 % exercent une activité professionnelle », *Dares Analyses*, n° 036, Dares, 2014.
- « Les demandeurs d'emploi non indemnissables par l'assurance chômage en 2012. La hausse du nombre de personnes indemnissables par l'ASS s'accroît », *Dares Analyses*, n° 037, Dares, 2014.

Indemnisation du chômage 2.4

1. Situation vis-à-vis de l'indemnisation des personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi au 30 septembre 2014

données brutes

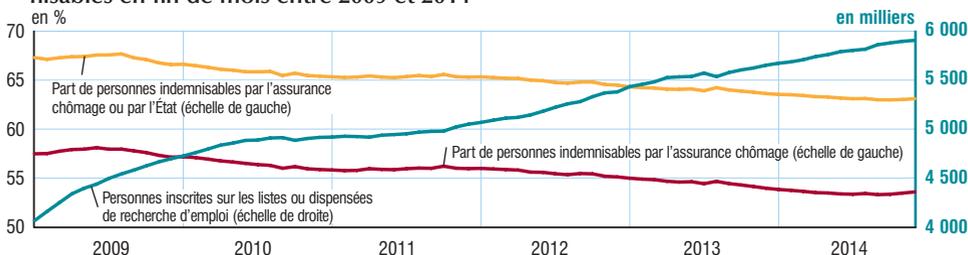
	Catégories A, B, C et dispensées de recherche d'emploi				Catégories A, B, C, D, E et dispensées de recherche d'emploi				
	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Répartition par âge (en %)			Répartition par sexe (en %)	
					Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Hommes	Femmes
Personnes indemnisables	3 372	65	3 696	62	53	62	70	63	62
Par l'assurance chômage ¹	2 872	55	3 138	53	51	54	52	53	53
Par l'État	500	10	558	9	2	8	18	10	9
Indemnisées	2 594	50	2 856	48	39	47	59	50	46
Par l'assurance chômage	2 148	41	2 369	40	37	40	43	41	39
Par l'État	446	9	487	8	2	7	16	9	7
Non indemnisées	778	15	840	14	14	15	11	13	16
Personnes non indemnisables	1 863	35	2 227	38	47	38	30	37	38
Ensemble	5 235	100	5 923	100	100	100	100	100	100

1. Les personnes couvertes par l'assurance chômage sont principalement indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). Les autres relèvent de l'ARE-formation ou de l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ : France métropolitaine, personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi au 30 septembre 2014.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2014.

2. Part des demandeurs d'emploi et personnes dispensées de recherche d'emploi indemnisables en fin de mois entre 2009 et 2014



Champ : France métropolitaine, personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi ; données CVS-CJO.

Note : les effectifs des personnes indemnisables en fin de mois sont légèrement sous-estimés en début de période car les personnes entrées en dispense de recherche d'emploi avant le 1^{er} janvier 2004 sont absentes du fichier historique statistique.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2014.

3. Montant mensuel net d'allocation d'assurance chômage en septembre 2014

données brutes

	Effectif (en milliers)	Montant net moyen d'allocation ¹ (en euros par mois)	Dispersion des montants nets (en euros par mois)				
			D1	Q1	Médiane	Q3	D9
Ensemble	2 101	973	366	620	918	1 118	1 496
Moins de 25 ans	279	696	271	457	733	922	1 027
25-49 ans	1 311	971	383	661	937	1 124	1 460
50 ans ou plus	511	1 131	415	653	971	1 303	1 913
Hommes	1 073	1 074	394	715	981	1 220	1 671
Femmes	1 028	868	347	555	857	1 032	1 374

1. Les allocations prises en compte sont : l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), l'ARE-formation, l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) et l'aide différentielle au reclassement (ADR).

Champ : France métropolitaine ; personnes indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2014, hors entrées et sorties au cours du mois ; les valeurs aberrantes sont exclues (moins de 1 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2014.

4. Allocation d'aide au retour à l'emploi et revenus d'activité des personnes indemnisables par l'ARE selon l'exercice ou non d'une activité réduite en septembre 2014

données brutes

	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Montants moyens perçus (en euros par mois)		
			Salaire net (1)	Allocation nette (2)	Revenu total net (3) = (1) + (2)
Personnes indemnisées	1 979	76	218	945	1 163
Avec des revenus d'activité	619	24	699	691	1 390
Sans revenus d'activité	1 360	52	0	1 060	1 060
Personnes non indemnisées	630	24	1 241	0	1 241
Avec des revenus d'activité	589	23	1 328	0	1 328
Sans revenus d'activité	41	1	0	0	0
Ensemble	2 609	100	465	716	1 182

Champ : France métropolitaine, personnes indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en septembre 2014, hors entrées et sorties au cours du mois ; les valeurs aberrantes sont exclues (moins de 1 % des observations).

Note : les salaires nets d'activité réduite ont été estimés en appliquant les taux contractuels obligatoires de cotisation en vigueur en 2014 (par tranche de plafonds mensuels de sécurité sociale) aux salaires bruts déclarés de revenus d'activité et en approchant la qualification de l'activité réduite exercée par la qualification du métier recherché.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10^e) ; segment D3 2014.